

Politiques pour demain

Evaluation 2011 des politiques énergétiques et climatiques nationales

Administrateurs du Conseil Mondial de l'Energie

Pierre Gadonneix

Président

Abubakar Sambo

Vice-président, Afrique

Zhang Guobao

Vice-président, Asie

Younghoon David Kim

Vice-président, Asie pacifique et Asie du sud

Johannes Teysen

Vice-président, Europe

José Antonio Vargas Lleras

Vice-président, Amérique latine et Caraïbes

Abbas Ali Naqi

Vice-président, chargé du Moyen-Orient et des Pays du Golfe

Kevin Meyers

Vice-président, Amérique du Nord

Heon Cheol Shin

Vice-président, Congrès de Daegu 2013

Marie-José Nadeau

Présidente du Comité de la communication

Graham Ward, CBE

Président, Finances

Norberto de Franco Medeiros

Président *p.i.* du Comité des programmes

Brian Statham

Président du Comité des études

Christoph Frei

Secrétaire général

Politiques pour demain

Evaluation 2011 des politiques énergétiques et climatiques nationales

Conseil Mondial de l'Energie

Partenaire du projet : OLIVER WYMAN

Copyright © 2011 Conseil Mondial de l'Energie

Tous droits réservés. Tout ou partie de cette publication peut être utilisée et reproduite à condition que la mention suivante soit intégrée dans chaque copie ou diffusion : « Avec l'autorisation du Conseil Mondial de l'Energie, Londres, www.worldenergy.org »

Publié en 2011 par :

World Energy Council

Regency House 1-4 Warwick Street

London W1B 5LT United Kingdom

ISBN: 978-0-946121-13-7

Traduit et imprimé par :

Conseil Français de l'Energie

12 rue de Saint Quentin

75010 Paris, France

Le rapport complet est disponible sur

- le site du CME www.worldenergy.org
- le site du CFE www.wec-france.org

Synthèse

Tous les pays du monde aspirent à disposer de systèmes énergétiques à la fois stables, respectueux de l'environnement et dont le coût soit abordable. Pour que les politiques susceptibles de parvenir à un tel objectif soient bien comprises, favorisent les investissements et garantissent notre avenir énergétique, il est nécessaire qu'elles soient élaborées dans le cadre d'un débat transparent, explicitant les compromis à trouver entre objectifs, échéances et acteurs concernés – compromis sans lesquels il ne peut y avoir de solution au « trilemme énergétique ».

Le tremblement de terre et le gigantesque tsunami qui ont frappé la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi, au Japon en mars 2011, ont relancé le débat sur la manière de satisfaire la demande énergétique mondiale sans cesse croissante.

Les défis sont nombreux. Il nous faut une énergie accessible, dont le coût soit abordable, une énergie qui contribue au bien-être des populations, respecte l'environnement et favorise la croissance économique, aujourd'hui et demain. Les décideurs politiques qui élaborent les politiques énergétiques doivent concilier ces exigences multiples, tout en réduisant l'intensité en carbone de l'énergie.

Les trois axes d'un développement énergétique durable

Pour le Conseil Mondial de l'Énergie (CME), la définition du développement énergétique durable s'articule autour de trois grands axes : la sécurité énergétique, la justice sociale et l'atténuation des impacts sur l'environnement. La mise en place de systèmes énergétiques stables, respectueux de l'environnement, à un coût abordable, ne peut pas se satisfaire de solutions simples. Les trois objectifs cités constituent un véritable « trilemme », impliquant un enchevêtrement d'interactions complexes entre acteurs publics et acteurs privés, gouvernements et régulateurs, facteurs économiques, ressources nationales, préoccupations environnementales et comportements individuels.

Les axes d'un développement énergétique durable

- ▶ **La sécurité énergétique** revient, pour les importateurs et pour les exportateurs nets d'énergie, à gérer avec efficacité les approvisionnements en énergie primaire d'origine domestique ou externe, à veiller à la fiabilité des infrastructures énergétiques et à la capacité des entreprises du secteur énergétique à satisfaire la demande, actuelle et future ; les pays exportateurs nets doivent aussi être capables de maintenir le niveau des revenus issus des ventes à l'étranger.
- ▶ **La justice sociale** implique de veiller à ce que l'ensemble des populations ait accès à l'énergie, à un coût abordable.
- ▶ **L'atténuation des impacts sur l'environnement** suppose l'amélioration de l'efficacité énergétique, du côté de l'offre et de la demande, et le développement de la production à partir de sources d'énergie renouvelables ou faiblement carbonées.

Le rapport d'*Évaluation 2011 des politiques énergétiques et climatiques nationales* du Conseil Mondial de l'Énergie passe en revue les défis énergétiques auxquels sont confrontés les décideurs politiques et les dirigeants de l'industrie.

En premier lieu, l'indice de développement énergétique durable permet de classer les pays membres du CME selon l'évaluation de leur capacité à mettre en place un système énergétique

Tableau 1**Les meilleurs indices de développement énergétique durable (par catégorie économique)**

Sources : AIE, EIA, Banque mondiale, FMI, FEM, etc. ; données de 2009-2010

PIB/habitant (USD)		> 33 500	14 300 – 33 500	6 000 – 14 300	< 6000
Position	1	Suisse	France	Colombie	Philippines
	2	Suède	Japon	Lettonie	Indonésie
	3	Allemagne	Espagne	Brésil	Swaziland
	4	Canada	Finlande	Mexique	Cameroun
	5	Norvège	Italie	Albanie	Sri Lanka

En noir = importateurs nets d'énergie. En bleu = exportateurs nets d'énergie.

stable, respectueux de l'environnement, à un coût abordable.

Le rapport de cette année met ensuite l'accent sur trois grands thèmes axés autour de la recherche d'un développement énergétique durable et des politiques qui en découlent : la satisfaction de la demande en matière d'énergie et de mobilité ; la recherche de l'efficacité énergétique ; la mise en œuvre de dispositifs innovants de financement pour entretenir et remplacer les infrastructures existantes et développer de nouvelles infrastructures énergétiques. Plusieurs avis de dirigeants de l'industrie et de comités membres du CME, recueillis à la faveur d'enquêtes, d'entretiens ou de réunions, viennent compléter cette analyse.

L'indice de développement énergétique durable

L'indice met en évidence l'effet agrégé des politiques énergétiques appliquées dans chaque pays. Il s'appuie sur une analyse empirique d'une série d'indicateurs reflétant les trois objectifs d'un développement énergétique durable. Parmi ces indicateurs, certains sont liés aux performances et sont propres aux domaines du développement durable qui intéressent le CME, tandis que d'autres, contextuels, portent sur des aspects politiques, sociaux et économiques propres à chaque pays. Le tableau 1 donne la liste des pays aux meilleurs résultats en 2011. Il ressort de l'examen de l'indice (voir Annexe) qu'aucun pays ne parvient à avoir une approche équilibrée des trois axes du développement énergétique durable. Les pays se développant et leur économie gagnant en maturité, les états font des choix qui ont

tendance à privilégier ou à sacrifier un ou deux axes au détriment ou au bénéfice d'autres axes. Même si les dotations en ressources et les structures de marché diffèrent selon les pays, ceux qui arrivent en tête, des économies développées pour la plupart, ont en commun une faible croissance de leur demande énergétique et un contexte de politiques fortes. Ils disposent de programmes d'efficacité énergétique bien établis et pratiquent des prix équilibrés qui restent abordables tout en favorisant les investissements.

Une situation de développement énergétique durable exige d'amener le curseur à un point d'équilibre, fruit de nécessaires concessions entre les trois axes du développement durable, sachant qu'il n'existe pas de formule magique. Chaque pays doit déterminer son propre point d'équilibre, en fonction de ses besoins, de l'opinion publique et de facteurs extérieurs déterminants.

Indice de développement énergétique durable

- ▶ Le choix de politiques constitue un élément déterminant de la performance énergétique.
- ▶ Une dotation en ressources importante n'est pas forcément synonyme de sécurité énergétique à long terme : celle-ci dépend également de choix économiques, sociaux et environnementaux.
- ▶ Les ressources d'un pays, ses richesses et ses performances ne sont pas les facteurs les plus importants d'un développement énergétique durable. Chaque pays, décidé à mettre en œuvre des politiques pour atteindre cet objectif, doit identifier les compromis qu'il est prêt à faire.

- ▶ La notion de sécurité énergétique peut évoluer rapidement, à court terme, au gré de réajustements mineurs de la politique mise en place. À long terme, elle peut aussi être menacée par certaines décisions stratégiques : dépendance excessive vis-à-vis d'une énergie, diversification insuffisante des actifs énergétiques, faible autonomie énergétique.
- ▶ La justice sociale et l'atténuation des impacts, impulsées par des signaux politiques ou de nouvelles organisations industrielles, mettent souvent plusieurs années à porter des fruits.

Analyse des politiques

Le secteur de l'énergie est responsable d'environ 60 % des émissions de gaz à effet de serre. Le rapport met en conséquence l'accent sur les politiques relatives aux trois grands axes évoqués précédemment qui permettent aux pays d'apporter une vraie réponse à la demande croissante d'énergie tout en s'efforçant de la modérer et de limiter la progression des émissions de CO₂. Les politiques examinées cette année induisent des évolutions de comportement en matière de mobilité, donc de consommation énergétique. Elles encouragent l'efficacité énergétique et soutiennent des dispositifs novateurs qui permettent le financement des infrastructures énergétiques nécessaires.

Mobilité et énergie

La mobilité et le transport des marchandises et des personnes jouent un rôle crucial en matière de développement économique et de cohésion sociale. Le transport de voyageurs représente, au niveau mondial, le premier poste de consommation de carburant. D'ici 2035, on prévoit que ce seul secteur absorbera 90 % de l'ensemble du carburant liquide consommé sur la planète. Le secteur du transport connaît actuellement la croissance la plus forte en matière d'émissions de carbone¹ et est responsable de nombreux enjeux environnementaux et sociétaux : pollution atmosphérique locale, nuisances sonores, embouteillages, accidents, etc. Dans la mesure où une part de plus en plus importante de la population mondiale se concentre désormais dans les villes, la mobilité urbaine durable constitue l'une des priorités d'une politique énergétique.

Il est manifestement important, au vu des politiques examinées, d'avoir une vision sociale et économique à long terme pour inscrire dans la durée la question du transport. Le véhicule particulier reste pour de nombreuses personnes le mode de transport de prédilection, voire, pour certains, le seul moyen de se déplacer. La réduction des émissions de CO₂ dues au transport implique nécessairement des choix politiques forts, des investissements considérables et une évolution des comportements. Négliger les transports publics risque d'encourager le développement d'infrastructures liées à l'utilisation de la voiture et de favoriser l'adoption de modes de vie sans doute

¹Les transports ont représenté en 2009 18 % du total des émissions de carbone dans le monde, et 13,5 % du total des émissions de gaz à effet de serre. Les émissions du secteur des transports ont augmenté de 1,6 % par an en moyenne entre 1990 et 2008.

très difficiles à corriger. Les politiques déployées par les gouvernements peuvent avoir une influence positive sur la consommation de pétrole par le transport routier : adoption de normes d'efficacité, promotion de technologies à haut rendement et mise en place de mesures incitatives favorisant chez les consommateurs les comportements recherchés.

L'examen des différentes politiques montre qu'il est possible d'élaborer des politiques de transport et de mobilité qui vont vraiment dans le sens d'objectifs environnementaux et sociaux. Il est primordial de proposer un ensemble cohérent de mesures pour que l'utilisateur soit attiré, dans la durée, par la commodité des infrastructures de transport proposées. De même est-il fondamental d'encourager la consultation, le dialogue et la collaboration avec les secteurs public et privé pour obtenir le soutien de l'opinion publique et favoriser l'évolution des comportements.

L'efficacité énergétique au service de l'optimisation des ressources

L'efficacité énergétique est unanimement reconnue comme un levier indispensable pour progresser vers une économie à faible contenu en carbone. Elle est également susceptible de contribuer à une plus grande justice sociale en réduisant les prix et en accroissant la disponibilité de l'énergie. C'est sans aucun doute le moyen le plus général, le moins cher et le plus rapide pour s'attaquer aux grands enjeux énergétiques ; il existe d'ores et déjà de nombreuses solutions.

Néanmoins, un certain nombre de difficultés demeurent. L'efficacité énergétique peut revenir cher et entraîner des coûts de transaction difficiles

à mesurer et à réduire. Attirer les financements pour des opérations d'efficacité énergétique et inciter les consommateurs (particuliers et professionnels) et les fournisseurs à adopter les solutions disponibles est l'un des plus grands défis pour les décideurs politiques, surtout quand le temps de retour des projets est élevé. Un autre défi, connexe, est l'évaluation de la rentabilité des dépenses consacrées à l'efficacité énergétique. Des méthodes de mesure et de vérification sont indispensables quand des systèmes complexes et évolutifs sont concernés.

Il est en outre très important de savoir apprécier et prendre en compte, lors de l'élaboration des politiques, l'effet de rebond des programmes d'efficacité énergétique. Une étude récente de l'Union européenne fait apparaître que jusqu'à 30 % des gains d'efficacité énergétique sont perdus par le développement, en contrepartie, d'activités énergivores. Ainsi, disposant de voitures qui consomment moins, les gens ont tendance à rouler plus, d'où une amélioration bien faible au niveau de la quantité totale d'énergie consommée et des émissions de CO₂².

On constate, à la lumière des politiques d'efficacité énergétique examinées dans ce rapport, que les décideurs politiques doivent s'intéresser autant au comportement des consommateurs (et des entreprises) qu'aux technologies. Une politique qui réussit allie un ensemble de programmes d'information, de sensibilisation et d'incitation pour surmonter les barrières, de marché ou non, à la mise en place des dispositifs d'efficacité énergétique. Ces politiques doivent évoluer au fil du temps pour conforter les premiers résultats, en tenant compte des progrès technologiques et des

² Addressing The Rebound Effect, avril 2011, Global View Sustainability Services (GVSS)

mutations du marché. Les décideurs doivent enfin être attentifs à l'effet rebond de certaines mesures, pour que les économies d'énergie réalisées dans un domaine (le transport des personnes, par exemple) ne soient pas annihilées par la hausse de la consommation dans un autre domaine – de façon directe (augmentation du kilométrage parcouru) ou indirecte (augmentation de la consommation de produits divers, entraînant des dépenses d'énergie).

Le financement des infrastructures énergétiques

Il faut investir chaque année, d'ici 2035, environ 1,4 % du PIB mondial dans des infrastructures de fourniture d'énergie³ si l'on veut satisfaire la demande croissante et améliorer l'accès à l'énergie dans les pays en développement. Notre rapport examine un ensemble d'instruments financiers susceptibles de relever ces défis. Il s'intéresse également à l'entretien des infrastructures existantes, à la sécurité d'un approvisionnement fiable et à la promotion de nouvelles infrastructures énergétiques à faible contenu en carbone.

Il ressort de cette analyse que les investisseurs doivent pouvoir s'appuyer sur des politiques énergétiques précises et stables, qui permettent une estimation raisonnable des flux financiers sur plusieurs dizaines d'années. Les gouvernements et les organismes publics ont un rôle important à jouer dans le cadre de l'élaboration et de l'application de la réglementation et dans le nécessaire soutien aux mécanismes de marché et de financement pour stimuler les investissements. Par des politiques stables, une communication

claire et des responsabilités bien définies, les gouvernements peuvent limiter les risques de changement de régulation et les autres incertitudes politiques qui sont autant de freins à l'investissement. Ceci améliore la capacité du secteur privé à s'impliquer, par un apport en capitaux, dans des partenariats public-privé.

Enfin, l'industrie et le gouvernement doivent engager un dialogue avec les citoyens pour que le financement public des infrastructures, les mesures d'efficacité énergétique et la transition vers des systèmes énergétiques à faible contenu en carbone soient durables, équitables et crédibles.

Les principaux messages adressés aux décideurs politiques dans l'*Évaluation 2011 des politiques énergétiques et climatiques nationales* sont récapitulés ci-après. Ils concernent tous les domaines de la politique énergétique.

Messages à l'intention des décideurs politiques

Évaluer, communiquer et trouver des compromis politiques

- ▶ L'élaboration d'une politique énergétique est complexe, avec de multiples objectifs qu'il n'est pas toujours possible de poursuivre simultanément.
- ▶ Les décideurs politiques doivent être transparents et clairs sur les compromis à faire et sur la logique qui guide leurs choix.
- ▶ L'introduction de nouveaux dispositifs venant s'ajouter à des dispositifs existants doit être analysée auparavant pour éviter de possibles conflits, redondances ou échecs.

³ World Energy Outlook, 2010, Agence Internationale de l'Énergie (AIE)

- ▶ Toute politique doit être l'objet d'un suivi permanent pour identifier et corriger les éventuels effets indésirables.

Traiter la complexité et la coordination au travers des nombreuses juridictions et dans les divers domaines de mise en œuvre.

- ▶ Plusieurs niveaux de décision sont impliqués dans la mise en œuvre des politiques énergétiques, chaque acteur ayant ses responsabilités, ses compétences et ses opportunités de contribuer à la mise en place d'une politique énergétique durable.
- ▶ Pour atteindre les objectifs fixés par une politique, la coordination est nécessaire sur au moins trois domaines : les outils, les juridictions et les niveaux de gouvernement (local, régional et national).

Adapter les « meilleures pratiques » des outils

- ▶ Les échanges entre les experts, les décideurs politiques, les industriels et, plus largement, l'ensemble des partenaires, permettent d'avoir un bon aperçu des solutions qui fonctionnent bien et des écueils à éviter.
- ▶ Les pays doivent s'inspirer des outils et politiques qui ont bien fonctionné, au niveau mondial, pour les adapter à leurs pratiques et à leur contexte local.

Conclusion

On estime que la demande en énergie va augmenter de 40 % au cours des 20 prochaines années. Les principales raisons en sont la croissance démographique, le gigantesque processus d'industrialisation en cours, la poursuite de la délocalisation de la production industrielle vers des pays d'Asie, le développement des infrastructures de transport et l'enrichissement progressif des classes moyennes pour l'instant relativement peu nombreuses, mais en expansion rapides dans ces pays. En même temps, 1,4 milliard de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à l'électricité et 3 milliards d'hommes, de femmes et d'enfants doivent se contenter de biomasse traditionnelle pour la cuisine, le chauffage ou d'autres besoins domestiques⁴.

Des progrès sont en cours pour disposer d'une offre d'énergie à faible contenu en carbone. Les investissements mondiaux en 2010 dans les énergies renouvelables ont ainsi atteint un niveau record, avec 211 milliards de dollars US, soit une progression de 32 % par rapport à 2009⁵.

Il reste cependant encore beaucoup à faire pour résoudre le « trilemme » d'un développement énergétique durable. Pour développer des systèmes énergétiques stables, efficaces, respectueux de l'environnement, à un coût abordable, les décideurs politiques et les

⁴ Energy for a Sustainable Future, Groupe consultatif d'experts sur l'énergie et le changement climatique auprès du Secrétaire général de l'ONU, Rapport synthétique et recommandations, 28 avril 2010, New York

⁵ Global Trends in Renewable Energy Investment 2011, Programme des Nations Unies pour l'environnement

professionnels du secteur de l'énergie doivent équilibrer trois tensions critiques :

- Assurer un environnement institutionnel stable, favorable à des investissements importants, tout en permettant l'actualisation ou la révision des politiques en cas de besoin.
- Piloter l'évolution des systèmes énergétiques à un rythme peut-être plus rapide que celui demandé par le marché.
- Faire comprendre l'urgence de réduire les émissions de carbone et d'initier des politiques pour piloter le changement, tout en gagnant ou conservant le soutien des consommateurs et des citoyens.

L'Évaluation 2011 des politiques énergétiques et climatiques nationales met l'accent sur l'importance fondamentale du dialogue international dans la recherche de solutions conformes au développement énergétique durable. C'est tout particulièrement vrai aujourd'hui, alors que nous sommes à un tournant décisif en matière de politique mondiale, appelant des choix difficiles et garantissant des résultats. Les décideurs politiques et les dirigeants de l'industrie doivent travailler main dans la main à l'élaboration et à la mise en œuvre de dispositifs bénéficiant d'un large soutien et qui permettent d'avancer sur le chemin d'un développement énergétique durable, à court et à long terme. Le CME va poursuivre ses travaux d'évaluation des politiques, en s'efforçant de favoriser de telles interactions entre décideurs politiques et dirigeants du secteur de l'énergie, avec la volonté d'approfondir les nombreux échanges en cours, au niveau national, régional et international.

Le rapport complet (en anglais) peut être téléchargé dans son intégralité à l'adresse suivante :

www.worldenergy.org/publications

Le résumé en français peut être téléchargé à l'adresse suivante :

www.wec-france.org

Annexe : l'indice de développement énergétique durable

L'indice de développement énergétique durable est le fruit de la compilation de données propres à différents pays. Il donne un instantané de la situation des pays membres du CME au regard des trois axes d'un développement énergétique durable et, plus largement, de leur contexte politique, social et économique. Les indicateurs retenus ont été choisis en fonction de leur pertinence vis-à-vis des buts recherchés, de leur faible corrélation et de leur applicabilité à de nombreux pays, à partir d'informations provenant de sources reconnues. Parmi ces dernières, citons : l'Agence internationale de l'énergie, l'Energy Information Administration des États-Unis, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international ou encore le Forum économique mondial.

La structure de l'indice et les 22 indicateurs sont présentés dans le tableau 2. L'indice est pondéré d'un coefficient 3/1 en faveur de la performance énergétique, les pondérations de chaque dimension étant égales à l'intérieur d'un axe.

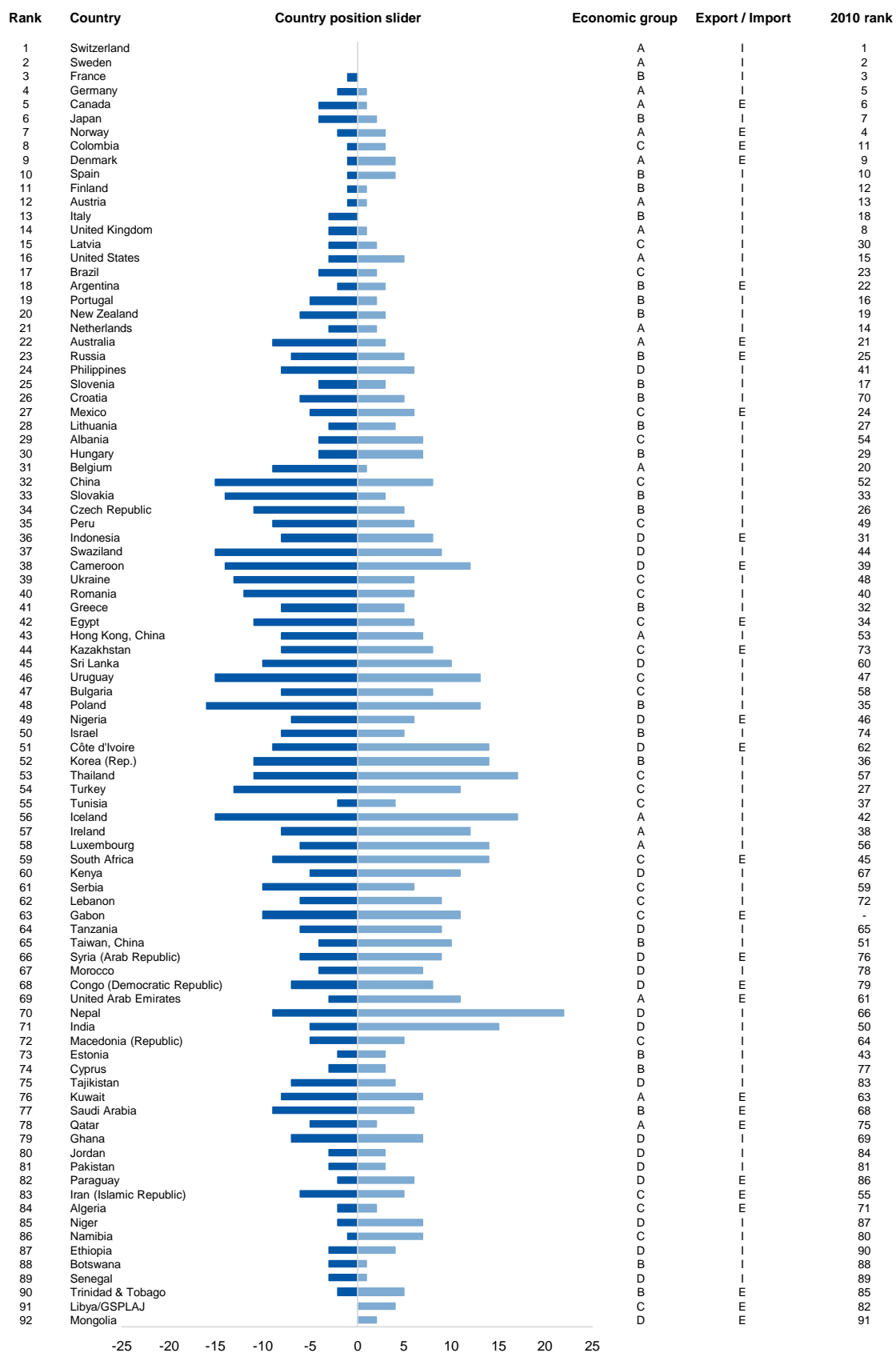
L'indice 2011 reprend la méthodologie et l'approche de l'indice de 2010. Quand c'était possible, les données ont été mises à jour et les ensembles de données utilisés restent inchangés. Les indicateurs de « stabilité macroéconomique » et d'« éducation », fournis par le Forum économique mondial, ont cependant été légèrement modifiés en raison d'un changement intervenu au niveau de l'une des bases de données de référence. Cette anomalie entraîne un écart artificiel notable quand on compare les classements des pays d'une année sur l'autre.

Tableau 2 – Structure et pondération de l'indice

Axes	Dimensions	Indicateurs		
Résultat global par pays	1 75%			
	Performance énergétique	1 Sécurité énergétique 25%	1. Croissance de la consommation 2. Ratio production/consommation d'énergie 3. Marge sur le prix de gros de l'essence 4. Diversité de la production d'électricité 5a Exportateurs – dépendance et diversité des exportations d'énergie 5b Importateurs – réserves de pétrole	
		2 Équité sociale 25%	1. Prix abordable de l'essence au détail 2. Prix abordable de l'électricité en fonction de l'accès	
		3 Limitation des impacts sur l'environnement 25%	1. Intensité énergétique 2. Intensité en émissions 3. Effets sur l'air et sur l'eau 4. Rendement de la production d'électricité	
	2 25%	Performance contextuelle	1 Politique 8,3%	1. Stabilité politique 2. Qualité de la régulation 3. Efficacité du gouvernement
			2 Société 8,3%	1. Maîtrise de la corruption 2. État de droit 3. Qualité de l'éducation 4. Qualité de la santé
3 Économie 8,3%			1. Stabilité macro-économique 2. Coût de la vie 3. Accès au crédit pour le secteur privé	

Figure 3
2011 Energy Sustainability Index ranking

Source: Multiple (IEA, EIA, World Bank, WEF etc. 2009-2010)



Le Conseil Français de l'Energie

Le Conseil Français de l'Energie (CFE) est le comité national français du Conseil Mondial de l'Energie ; c'est une association reconnue d'utilité publique dont les membres sont **les entreprises et organisations françaises s'intéressant à des réflexions sur les questions énergétiques au niveau mondial**. Les principaux acteurs français sont représentés au Conseil d'Administration du CFE, au plus haut niveau. Le président du CFE est Olivier Appert (IFP Energies Nouvelles) après Anne Lauvergeon (Areva) et François Ailleret (EDF).

Fondé en 1923, le Conseil Mondial de l'Energie (**World Energy Council, WEC**) est la principale organisation multi-énergétique mondiale. Son objectif est de « **promouvoir la fourniture et l'utilisation durables de l'énergie pour le plus grand bien de tous** » en mettant en avant les **questions d'accessibilité, de disponibilité et d'acceptabilité énergétiques**.

Organisation non gouvernementale, non commerciale, agréée par l'Organisation des Nations Unies et partenaire stratégique d'autres organisations clés dans le domaine de l'énergie, le Conseil Mondial de l'Energie est constitué de comités nationaux, représentant **près de cent pays dans le monde, dont deux tiers de pays en développement. Toutes les ressources et les technologies énergétiques** sont représentées et la structure des comités nationaux donne **une place équilibrée aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux milieux académiques**.

Le Conseil Mondial de l'Energie réalise **des projections à moyen-long terme (à l'horizon 2050)** et procède à **l'évaluation des politiques énergétiques et climatiques**. Il travaille sur un grand nombre de thèmes liés à l'énergie : restructuration et régulation des marchés, efficacité énergétique, vulnérabilités et financement des systèmes énergétiques, prix de l'énergie et subventions, pauvreté énergétique, développement urbain, règles de l'OMC pour l'énergie, ...

Le Conseil Mondial de l'Energie organise des forums énergétiques de haut niveau partout dans le monde et, tous les trois ans, le Congrès Mondial de l'Energie. Après Sydney en 2004 et Rome en 2007, le dernier Congrès s'est tenu à **Montréal en septembre 2010** et a rassemblé **plus de 7000 délégués venus de plus de 130 pays, 70 ministres de l'énergie**. Le prochain Congrès se tiendra en Corée en 2013.

Le Conseil Français de l'Energie joue un rôle moteur dans les travaux et le fonctionnement du CME par l'implication forte de ses membres ; il est très actif dans des collaborations entre pays, comme en Afrique. Par ses financements, il soutient en France **des recherches et des études à caractère économique, sociologique et stratégique sur l'énergie et l'environnement** et contribue ainsi à donner une **visibilité européenne et mondiale à la recherche énergétique française**.

Le Conseil Français de l'Energie assure la diffusion des études du CME et des résultats des recherches qu'il a financées (publications, séminaires, colloques, ...). De plus, le français étant l'une des deux langues officielles du Conseil Mondial de l'Energie, le Conseil contribue à la promotion de la francophonie en traduisant en français et en diffusant les travaux du Conseil Mondial de l'Energie les plus importants.

Pour toute information, contacter Jean Eudes MONCOMBLE, secrétaire général du Conseil Français de l'Energie.

Publications

« **Le gaz de schiste : résumé et commentaires** », Conseil Français de l'Energie, 2010

« **Montréal 2010 : parole aux jeunes** », Conseil Français de l'Energie, 2010

« **Objectif : développement durable** », Conseil Mondial de l'Energie, traduit de l'anglais par le Conseil Français de l'Energie, 2010

« **Energie et innovation urbaine** », Conseil Mondial de l'Energie, traduit de l'anglais par le Conseil Français de l'Energie, 2010

« **Efficacité énergétique : la recette pour réussir** », Conseil Mondial de l'Energie, traduit de l'anglais par le Conseil Français de l'Energie, 2010

« **Conséquences de la crise sur le secteur de l'énergie** », Conseil Français de l'Energie, 2009

Cahier de l'Energie n°1, 2009

« **Choisir notre futur : scénarios de politiques énergétiques en 2050** », Conseil Mondial de l'Energie, traduit de l'anglais par le Conseil Français de l'Energie, 2007

« **Une seule planète pour tous** », Conseil Mondial de l'Energie, traduit de l'anglais par le Conseil Français de l'Energie, 2003.

Comités membres du Conseil Mondial de l'Énergie

Albanie	Ghana	Pakistan
Afrique du Sud	Grèce	Paraguay
Algérie	Hong Kong, Chine	Pays-Bas
Allemagne	Hongrie	Pérou
Arabie Saoudite	Inde	Philippines
Argentine	Indonésie	Pologne
Autriche	Iran	Portugal
Belgique	Irlande	Qatar
Bolivie	Islande	République tchèque
Botswana	Israël	Roumanie
Brésil	Italie	Royaume-Uni
Bulgarie	Japon	Russie
Cameroun	Jordanie	Sénégal
Canada	Kazakhstan	Serbie
Chine	Kenya	Slovaquie
Chypre	Koweït	Slovénie
Colombie	Lettonie	Souaziland
Congo	Liban	Sri Lanka
Corée	Libye	Suède
Côte d'Ivoire	Lithuanie	Suisse
Croatie	Luxembourg	Syrie
Danemark	Macédoine	Taiwan, Chine
Egypte	Maroc	Tajikistan
Emirats Arabes Unis	Mexique	Tanzanie
Espagne	Monaco	Tchad
Estonie	Mongolie	Thaïlande
Etats-Unis	Namibie	Trinidad et Tobago
Ethiopie	Népal	Tunisie
Finlande	Niger	Turquie
France	Nigéria	Ukraine
Gabon	Nouvelle-Zélande	Uruguay

**Promouvoir la fourniture et
l'utilisation durables de l'énergie
pour le plus grand bien de tous**

Traduit et imprimé par le **Conseil
Français de l'Énergie**, Comité membre
du Conseil Mondial de l'Énergie

World Energy Council
Regency House 1-4 Warwick Street
London W1B 5LT United Kingdom
T (+44) 20 7734 5996
F (+44) 20 7734 5926
E info@worldenergy.org
www.worldenergy.org

For sustainable energy.
ISBN: 978 0 946121 13 7

Conseil Français de l'Énergie
12 rue de Saint Quentin
75010 Paris
France

Téléphone (+33) 1 40 37 69 01
Télécopie (+33) 1 40 38 17 38
Courriel cfe@wec-france.org
Site www.wec-france.org